

N° 350

Janvier

Février

2009

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier :

Énergie

Au cœur de tous les enjeux

- Action énergie³ ou défi énergie
- Les journées « Haltes énergie » des 14 et 15 mars

Histoire

- Le Saviez-vous ?

Travaux

- Tous les grands projets pour 2009

Groupe d'Action déchets

- Les piles côté face

En bref

- Le retour des mérites sportifs, culturels et associatifs
- Election au conseil communal des enfants



Denise Gerkens-Palm,
secrétaire communale
part à la retraite



CB Finassur
Prêts hypothécaires & crédits
Placements
Toutes assurances

« Nous donnerons du crédit à vos assurances et de l'assurance à vos crédits »

Profitez d'une offre personnalisée

0498 / 76 76 76

Mazarinen 18 b Fax : 087 / 76 55 01
4837 Baelen cbfinassur@hotmail.com



SALON CYNTHIA
DAMES, HOMMES & ENFANTS

087/55 20 93
Boveroth, 49 - 4837 Membach

A votre service les : lundi de 9h30 à 15h,
mardi de 9h30 à 15h, FERME MERCREDI,
jeudi de 10h à 20h, vendredi de 9 h à 17h
samedi de 7h30 à 15h



087/76 39 39

STATION DE DOLHAIN-LIMBOURG
HAVET-CORMAN SPRL

OUVERT
de 7h à 19h



Menuiserie Mullender Serge
Escaliers
Portes et fenêtres en bois et PVC
Corniches
Parquets
Placards

Toutes menuiseries intérieures et extérieures

Siege social : Rue Plein-Vent 6A
4837 Baelen - Tél./fax : 087 44 64 56
Atelier : Rue des Massacres, 1
4834 Goe - GSM : 0497 78 23 69



ETS MATHIEU BECKER
SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •
- 250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt

Tél. 087.88.03.20



FRANZ CLAASSENS
S.P.R.L.

Toitures Bedachungen

Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN

TSE

Agence de Voyages A5458
Tous les TO belges et allemands / Spécialiste Croisières
Autocars tout confort - Voyages organisés - Location car
Taxi - Minibus - Navettes aéroport
Haasstrasse 36 - B-4700 Eupen
Tel: 0032(0)87 560 995 - www.travelservice.be



SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DE LA RÉGION VERVÉTOISE
Rue du Palais 86/21 - 4800 Verviers



087/29.20.00
Centre de coordination des soins à domicile
Aides familiales - Gardes à domicile
Gardes d'enfants malades et handicapés
Aides ménagères
Bricoleurs - Télésurveillance
Tout l'arrondissement vervétois
Agréé et subventionné par le Ministère de la Région Wallonne
N° d'agrément 01980



Nous voici déjà à l'aube d'une nouvelle année !

Il m'incombe dès lors de faire le bilan de 2008 et de nous projeter d'ores et déjà en 2009.

Petit retour en arrière vers 2008, une année deancements de projets et de recherches de fonds qui se sont avérées très fructueuses ! Jugez-en par la lecture de ce qui suit...

De nombreux dossiers ont nécessité une approche technique sérieuse mais aussi la recherche de moyens financiers permettant d'alléger l'intervention sur fonds propres de la commune.

Pour rappel, la majorité communale a initié toute une série de projets tels que :

- Le dossier « Pic verts », création d'un réseau local cohérent de voies communales pour usagers non motorisés (« voies vertes », chemins et sentiers vicinaux...)
- La sécurisation de la traversée de Membach (aménagement de trottoirs à la Boveroth).
- La reconstruction de la maison communale de Baelen.
- La construction d'une nouvelle école et la rénovation de l'école à Baelen.
- La réfection et la sécurisation de la voirie de Meuschemen.
- L'étude de faisabilité (afin d'évaluer l'intérêt financier et environnemental d'un tel projet) en vue de l'installation d'une chaudière à pellets pour assurer le chauffage de la maison communale, du foyer culturel et de l'école (anciens bâtiments et nouvelle construction) et, dans le futur, éventuellement du CPAS.

En l'espace d'une année, la commune s'est vu attribuer des subsides des divers niveaux de pouvoirs (Communauté française et Région wallonne) pour un montant de 3 millions 300 mille euros.

Montant auquel sera encore ajoutée une somme de 200 mille euros qui va nous permettre d'entreprendre les travaux d'égouttage et de réfection de la Levée de Limbourg.

Vous comprendrez aisément la fierté et le plaisir que je ressens de pouvoir ainsi vous annoncer que mes nombreuses investigations et requêtes ne furent pas vaines.

Ces investigations de longue haleine touchent donc à leur fin et ces dossiers importants pour notre commune sont enfin ficelés tant sur le plan technique que financier et débiteront dans le courant de l'année 2009.

Pour les deux dossiers les plus importants que sont l'école et la maison communale de Baelen, les adjudicataires ont été désignés et s'engagent à commencer les travaux au début de l'année.

L'année 2009 sera donc l'année de concrétisation de grands projets.

En outre, après présentation par la CLDR du programme de développement rural au gouvernement wallon, nous pourrions envisager la réalisation concrète des projets retenus.

L'engagement que mon équipe et moi-même avons pris dans l'espoir de contribuer à l'amélioration de votre cadre de vie et de votre bien-être reste notre première préoccupation et se voit encouragé par la bonne tournure des événements à venir.

Je suis très heureux de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'an neuf et vous souhaite, à tout un chacun, de vivre heureux à l'ombre de nos deux clochers. Que 2009 soit aussi pour vous l'année de la concrétisation de vos projets sur le plan personnel.

Bonne année 2009 !

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon

Maurice Fyon



Rôle de garde des médecins

ATTENTION :

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique :

087.33.87.00

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et les jours fériés **de la veille 19h au lendemain 8h**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



Administration Communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Conseiller communal

Prochaine édition : mars - avril 2009 distribué vers le **09 mars 2009**

Date limite de remise des documents : **15 février 2008**

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12 h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

**Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi**

BUREAUX FERMÉS

**L'Administration communale sera
fermée le lundi 23 février
(lundi de carnaval)**

ETAT-CIVIL

Naissances

Ioan CORMAN, route d'Eupen, 19/H (16.10)
Luca SLEPSOW, route d'Eupen, 145 (27.10)
Adriano JOVANOVIC, rue de l'Invasion, 66 (30.10)
Dave SCHMETS, rue Perkiets, 95 (17.11)
Kylia OUTERS, rue Renardy, 8 (14.11)
Alex WINTGENS, rue Braun, 19 (29.11)

Décès

Marie BEAUDART, Vve de Georges MOREAU,
rue du Calvaire, 12, Welkenraedt (13.11)
Joseph KOHL, Vf de Hélène OFFERMANN,
rue de l'Invasion, 39 (10.12)

LISTE DES NOCES D'OR ET DE DIAMANT EN 2009

Date du mariage

07.02.1959 : M. et Mme EMPEREUR-THEEK,
rue Longue, 39
11.03.1959 : M. et Mme STUMP-LIEGEOIS,
rue de la Station, 12
26.03.1959 : M. et Mme AMANN-LIPS,
Forges, 10/3/5
29.04.1959 : M. et Mme NEULENS-ERNST,
Heggen, 12
16.05.1959 : M. et Mme SANDMEIER-MÜLLER,
rue Cardijn, 12
15.06.1959 : M. et Mme WEINAND-HECKINGER,
rue Stendrich, 50
30.06.1959 : M. et Mme PESCH-SCHOONBROODT,
rue Longue, 61
29.08.1959 : M. et Mme DUDDECK-FISCHER,
Clos des Jonquilles, 10
28.11.1959 : M. et Mme GUTKIN-BARDOUL,
rue Plein-Vent, 31
12.12.1949 : M. et Mme DALCETTE-ANCIA,
Forges, 12/4/2

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2009

03/05 : Mme Maria VOSS, Medael, 3c
24/05 : Mme Jeanne KOOP-MICHAUX,
rue du Pensionnat, 7
10/10 : M. Gaspard PIRNAY, rue Longue, 36
29/11 : Mme Maria MODAVE-MARSON,
rue du Thier, 7



Remplacement des cartes d'identité

Remplacement des cartes d'identité « ancien modèle » non périmées par des cartes d'identité électroniques.

Dans le cadre du remplacement actuel des cartes d'identité existantes par de nouvelles cartes d'identité électroniques, l'arrêté royal du 18/01/2008 (Moniteur Belge du 28/02/2008) vise l'annulation de la carte d'identité actuelle lorsque le titulaire de celle-ci ne donne pas suite à la convocation l'invitant à remplacer sa carte d'identité avant l'expiration de la période de validité. Il en est fait mention sur la convocation.

En effet, tout citoyen belge - à partir de l'âge de 12 ans - doit posséder une carte d'identité électronique pour la fin 2009.

Les personnes âgées ne peuvent malheureusement pas déroger à la règle et sont obligées de se présenter à l'administration communale pour introduire la demande de carte d'identité électronique.

Le citoyen a maximum trois mois pour se rendre à la commune à partir de la réception de la première convocation. Passé ce délai, même si la carte actuelle est encore valable, la carte d'identité « ancien modèle » en possession de l'intéressé(e) sera annulée au fichier central des cartes d'identité.

Si la personne âgée est incapable de signer la demande, elle peut en être dispensée, si elle fournit un certificat médical l'excusant.

L'introduction de la demande nécessite obligatoirement une photo récente de type identité avec un fond uni clair aux dimensions détaillées sur la convocation.

Il est également stipulé que, dans tous les cas de renouvellement de la carte d'identité existante, la nouvelle carte d'identité électronique sera annulée et détruite si le titulaire ne la retire pas dans les trois mois qui suivent le premier rappel de l'administration communale.

N.B. du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).

DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles la veille après 18h ou le jour même avant 6h de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique)

ATTENTION !

Les papiers-cartons et les PMC (sacs bleus) sont désormais collectés LE MEME JOUR toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).

OBJETS TROUVES

1 porte-clés « Peugeot Schyns » avec 2 clés a été trouvé le 13 novembre devant la friterie de Baelen.

**Rens. Administration communale
(087/76.01.10)**



REMERCIEMENTS

Décès de Madame Josette WEGNEZ-DEUSE :

Nous remercions très sincèrement les voisins, amis et connaissances qui nous ont témoigné tant de sympathie en ces pénibles moments. Un merci tout spécial au Docteur Emile Degros et à l'ensemble du personnel de tous les services de la Résidence St Joseph de Membach.

Henri WEGNEZ et sa famille

COIFFURE

EPICENTRE

Chemin des Passeurs 10
4837 Baelen

Tél.: 087/65 36 24
Gsm: 0479/23 09 40
TVA: BE 756-420-549

COIFFE À DOMICILE - SALON RÉNOVÉ

Boulangerie - Pâtisserie

SAINT-PAUL

F. Moonen - Baelen
Tél : 087/ 76 42 77

MENUISERIE GENERALE

JEAN WIMMER

Rue Heggen, 3 • B-4837 BAELEN
Tél : 087/89 00 71
Fax : 087/31 49 29
GSM : 0497/577 516

Dr. Condel'Veil

OPTIQUE
ACOUSTIQUE
ADAPTATION
DE LENTILLES

Rue Mitoyenne 139 - Welkenraedt
Tél. 087.53.15.57 Fermé le lundi

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

Leflot

SEMAINE DU 20/01 AU 24/01/09

Côte Dijonnaise
~~9,40 €/kg~~
7,40€/kg

SEMAINE DU 27/01 AU 31/01/09

Hâché & Saucisses
~~5,90 €/kg~~
4,50€/kg

Route de Dolhain, 16B - 4837 Baelen
tél : 087/76 33 79

VIVA
EUPEN

ESPRIT *passport* *gardien* *TAIFUN* *FALKE*

Boutique Viva • Rue de l'Eglise, 3 • 4700 Eupen
Ouvert les premiers dimanches du mois de 14h à 18h

Mérite sportif et culturel de Baelen

Le retour du Mérite sportif, culturel et associatif

L'administration communale de Baelen, par l'entremise de son échevinat des sports et de la culture, a décidé de relancer le « **mérite sportif** ». Ce dernier sera complété d'un « **mérite culturel** » et d'un « **mérite associatif** ».

Le « mérite associatif » mettra à l'honneur une personne ou un groupe de personnes qui s'est dévoué depuis de nombreuses années dans le monde associatif local.

Les présidents des différentes sociétés ou clubs ont reçu un courrier de l'administration afin de proposer des candidatures. Après dépouillement et concertation, nous vous présentons les nominés dans les 3 catégories.

Dans la catégorie « mérite sportif » nous avons trois nominés :

1. **Les équipes 1 et 5 du club de tennis de table « TT Dalton »** de Membach se sont particulièrement fait remarquer. L'équipe 1, championne en 4^{ème} provinciale, qui monte, pour la 1^{ère} fois dans l'existence de ce club, en 3^{ème} provinciale. L'équipe 5 monte, quant à elle, en 5^{ème} provinciale, après avoir conquis le titre en 6^{ème}.

2. **Eric Ernst**, « Ironman ». Il a participé, le 13 juillet 2008, à un triathlon complet, c'est-à-dire : 3.8 km à la nage, ensuite, 180 km à vélo et terminé par 42 km à la course à pied. Cet exploit, il l'a réalisé à Klagenfurt en Autriche, et ce, en 10h56 min 09 secondes.

3. **Équipes 2P hommes et 4P dames du JBM Volley-ball club Baelen**. Après 3 années passées au sein de la 2^{ème} provinciale, l'équipe des hommes accède via le tour final à l'élite provinciale. Cette montée est le fruit du travail acharné de tous, savant mélange d'expérience, de vitalité, de motivation et d'obstination...

Montée en 3^{ème} provinciale pour la jeune équipe de 4^{ème} Dames. Belle récompense pour ces jeunes joueuses promises à un bel avenir, car elle évoluaient quasiment toutes également en « cadettes » (15 ans et moins).

Dans la catégorie « mérite culturel », les nominés sont :

1. **Les jeunes « alfères »** (jeu du drapeau) de la société St Paul de Baelen. La relève est assurée par cette équipe de jeunes recrues qui ont travaillé très dur pour se produire devant vous lors de la kermesse du mois de juin dernier et perpétuer ainsi la tradition.

2. **Le « LAC » (Loisirs -Arts et Culture)**. Cette société très active dans nos 2 villages, depuis 1972, dans des domaines variés, tels que : expositions, concerts, conférences, concours, visites, voyages, éditions de livres et brochures... Soit, en 36 ans d'existence, 360 activités pour près de 40.000 participants.

3. **Alexandre Antoine**. Alexandre est actif dans les 2 grandes sociétés musicales de la commune : les Royales Fanfares de Baelen et la Jeunesse musicale de Membach. Son dynamisme, ses qualités musicales, sa régularité et son esprit sociétaire font de lui un candidat sérieux. La médaille obtenue pour ses études au conservatoire de Welkenraedt, en juin dernier, le destine à un bel avenir musical.

Dans la catégorie « mérite associatif » les 4 nominés sont :

1. **René Neyken**, musicien de toujours. Dans la société des Royales Fanfares de Baelen, il a occupé pratiquement tous les postes. Il les dirige de main de maître et est toujours à l'affût d'une jeune recrue qu'il encadre pour assurer la pérennité de la société.

Il répond toujours présent à toutes les sollicitations d'animations dans notre village.

Depuis quelques années déjà, il dirige également la « chorale St Grégoire » de Baelen.

2. **Joseph Charlier**. Entré au comité du JBM Volley-ball Club de Baelen en 1997, il accède à la présidence du club en 1999. Travailleur infatigable, il est présent lors de tous les événements et organisations du club. Un point culminant de sa présidence fut l'organisation du 25^{ème} anniversaire du club en 2004. Depuis juillet 2008, il a passé le relais en tant que président mais reste à la disposition du club en cas de besoin.

3. **Hubert Lempereur** est la cheville ouvrière de la « Fête de Hegen ». Président depuis 25 ans, il a fait (avec son comité) revivre une fête que seuls les anciens connaissaient. Sa disponibilité et sa bonne humeur ont fait de lui un grand président reconnu et apprécié de tous les « Hegennois ».

4. **Roger Brandt**, président de la société Royale de Tir St Paul. Membre de la société depuis 1965, il devient secrétaire adjoint en 1966 puis secrétaire, vice président et enfin président en 1994. Après avoir présenté lui-même le jeu du drapeau, c'est lui qui recrute et entraîne les jeunes alfères pour que cette tradition, typique de notre village, se perpétue pour notre plus grand plaisir.

Un comité aura la lourde tâche de départager les nominés. Lors de la soirée de remise des mérites, les personnes présentes pourront encore voter pour leurs candidats préférés. L'ensemble des votes désignera les lauréats pour l'année 2008.

Cette soirée aura lieu le vendredi 23 janvier 2009, 20h, à la salle « La Cantellerie ».

André Pirnay

Echevin des Sports et de la Culture

Prix photo UNICEF 2008 à une Membachoise !

Une ex-étudiante liégeoise, Alice Smeets, qui habite Membach-Baelen vient de recevoir le prestigieux prix du Concours international de la photo UNICEF 2008.

À 21 ans, elle est la plus jeune lauréate de l'histoire de ce qu'on peut considérer comme le « Prix Pulitzer » des droits de l'enfant.

La photo qui vient de lui valoir cet honneur montre une fillette de Cité soleil, un des plus grands bidonvilles d'Haïti, pataugeant en robe blanche dans la boue : Alice Smeets n'a pas noté l'identité de la fillette photographiée, mais elle compte bientôt retourner sur place pour tenter de la retrouver.

Ce prix devrait être une superbe carte de visite pour la jeune photographe. Elle avait entamé des études de photographie à Saint-

Luc, à Liège, quand Philip Jones Griffiths, fameux photographe de l'agence Magnum, connu pour ses clichés de la guerre du Vietnam, l'a prise sous son aile.

La jeune femme a alors commencé à parcourir le monde. Elle est allée deux fois en Haïti, a traversé les USA, a photographié les adeptes d'une religion néo-celtique en Europe, a vécu six mois en Nouvelle-Zélande...

Le cliché vainqueur l'a emporté sur 1.449 autres proposés par 128 photographes issus de 31 pays. Il avait déjà été publié dans *Marianne*, en France, et au Japon.

L'année prochaine, la lauréate devrait s'établir à Londres pour y accomplir un master en photographie appliquée au journalisme.



**Notre commune regorge de talents,
Bravo Alice**

■ Distribution du bulletin communal

Lors de précédentes éditions, nous avons reçu certaines plaintes de personnes n'ayant pas reçu leur bulletin communal. La poste, en charge de la distribution, prend des dispositions afin que cela ne se reproduise plus. Toutefois, pour permettre à chacun de le recevoir, nous déposons dans les jours qui suivent la distribution postale, une trentaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « chez tante Jack ».

Nous tenons à remercier ces commerçants pour leur collaboration.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Parutions 2009 du bulletin communal

En 2009, la date de remise des documents reste inchangée à savoir le 15 du mois qui précède l'édition (exemple : 15 février pour l'édition de mars-avril). A titre d'information et pour vous permettre de planifier au mieux vos annonces et informations associatives, voici les dates de distribution 2009 : 9 mars, 4 mai, 6 juillet, 7 septembre et 2 novembre (un décalage de plusieurs jours reste toujours possible).

■ Médecin de garde : numéro de téléphone unique

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) pour les communes de Baelen, Welkenraedt, Dolhain et Lontzen sera joignable à un numéro unique : 087.33.87.00. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec lui, le week-end du vendredi 19h au lundi 8h, ainsi que les jours fériés, de la veille à 19h au lendemain 8h.

■ Conseil communal des enfants : résultat des élections

Afin de renouveler certains membres du conseil communal des enfants, notamment ceux ayant quitté l'enseignement primaire depuis la dernière rentrée scolaire, une nouvelle élection a eu lieu au courant de décembre à l'école de Baelen et Membach. Pauline BAHM et Martine ERNST ont été élues pour Baelen. A Membach, les élues se nomment Maurine DEFAWEUX et Maëlle RIKIR. Toutes nos félicitations à ces quatre élues féminines qui prêteront serment dans un prochain conseil communal des « grands ».

Il faut également remercier les autres enfants non-élus qui ont, eux aussi, mené leur campagne, collé des affiches, élaboré leur programme et ainsi rempli davantage que leur devoir de jeunes citoyens, à savoir :

Margaux DIRICK, Mandy LAMBERTZ, Janina LUCHTE, Virginie VAN MECHELEN, Marie VILVÖRDER, Maximilian KÖRNER, Maurine KRÄMER, Janathan SIMON, Margaux THIEREN et Marion WEBER.

■ Calendrier des « 7 nains »

A l'occasion de leur marché des Saveurs, l'association des « 7 nains » présentait son calendrier 2009 des sociétés. Vendu au prix de 8 euros, ce calendrier reprend au-dessus de chaque mois la photo d'une association culturelle ou sportive active sur notre commune.



« Quelques pages du calendrier des 7 nains »

■ Cadeau de fin d'année

Les travaux de réfection de la Levée de Limbourg pourront avoir lieu en 2009. Au courant de décembre, le Ministre Courard nous a accordé, par arrêté ministériel, un subside exceptionnel forfaitaire de 200 000 euros. Ce projet n'avait pas été retenu au plan triennal en raison du subside accordé pour la réfection de la maison communale. Tout est bien qui finit bien.

■ Dégâts des sangliers dans les jardins

Un plaquette d'information intitulée « Les dégâts du sanglier dans les jardins » a été éditée par la Division Nature et Forêts. Cette parution s'adresse au grand public. Elle reprend des généralités sur le sanglier, divers conseils pour la prévention ainsi que des informations sur la réparation des dégâts.

Vous pouvez la demander à l'administration communale ou la télécharger directement à l'adresse suivante :

http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/degats_sanglier_jardins.pdf.

■ Mise en place d'un projet de guidance sociale énergétique au sein du CPAS

Suite à la libéralisation du marché des énergies et l'augmentation constante du coût des énergies, notre CPAS a constaté qu'un nombre important de personnes s'interrogent sur les choix à effectuer quant aux différentes énergies envisageables. Les intervenants sociaux ont également remarqué que certaines personnes vivent dans des logements mal isolés et/ou utilisent de manière inadéquate les énergies, ce qui engendre un coût considérable dans le budget du ménage.

Nous désirons donc apporter une réflexion sur cette problématique, en mettant en place un projet de guidance sociale énergétique. L'objectif est de faire prendre conscience qu'on peut diminuer sa consommation ainsi que le montant de sa facture en ayant une utilisation plus rationnelle des énergies.

■ Denise Gerkens-Palm prend sa retraite

Après 28,5 années de service, dont 8 comme Secrétaire communale, Denise Gerkens-Palm prend sa retraite. Celle qui a pris le relais de Fernand Biémar à la tête de l'administration communale, sera remplacée à ce poste par Christel Ploumhans. Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite qu'elle consacrera à ses nombreuses passions.



Un hommage lui a été rendu lors du conseil communal du 8 décembre 2008, auquel elle a assisté pour la dernière fois.



■ Entrée en fonction de Céline Graeven.

Le 1^{er} décembre dernier, Céline Graeven a pris ses fonctions d'employée en charge de la comptabilité, en notre commune. Agée de 27 ans et titulaire d'un diplôme en sciences administratives, elle occupait précédemment les mêmes fonctions au sein de la commune d'Aubel. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite parmi nous.

Dans un premier temps, nous envisageons la tenue de conférences destinées à informer les citoyens sur les gestes ou démarches à effectuer pour réaliser des économies d'énergie et sur les avantages financiers qu'il est possible d'obtenir lorsque des travaux d'amélioration du logement sont effectués. Chaque Baelenois sera convié par courrier à ces séances d'information.

Dans un second temps, nous voulons mettre en place le suivi individualisé de certains ménages. Afin de prodiguer les conseils utiles pour une économie d'énergie, un intervenant se rendra au domicile des personnes et établira un listing des habitudes problématiques de consommation et des travaux éventuels à réaliser pour favoriser l'isolation du logement.

Pour le C.P.A.S.,

La Présidente,
M-C BECKERS

L'énergie, au cœur de tous les enjeux

Oui, l'énergie est au centre des préoccupations. Faut-il subir ou réagir? La commune de Baelen opte pour la seconde proposition et met en place des actions concrètes. Avec la Fondation Rurale de Wallonie, les membres de la CLDR et du groupe d'action Développement durable, les habitants, les communes de Lontzen et Plombières, nous passons à l'action avec notamment « le défi énergie » des familles et les journées « Haltes énergie ».

Il n'est plus possible de passer une journée sans que l'on parle ou pense « énergie ». Dans la presse, à la radio, lorsque l'on regarde ses extraits bancaires ou dans une discussion entre voisins, ce sujet revient sans cesse... mais comment l'aborder ?

Si l'on regarde les consommations mondiales d'énergie avec un recul d'une vingtaine d'années, on constate que deux utilisations ne cessent d'augmenter sans que l'on puisse, à l'heure actuelle, les maîtriser. Il s'agit de la consommation énergétique des ménages, qui représente 25% de la consommation totale, et les transports.

Il est difficile de concevoir qu'une action individuelle puisse influencer le cours des événements. Pourtant, de la même façon que l'addition de nos petits gestes à tous a provoqué l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la somme des petits gestes de chacun pourra permettre d'enrayer le processus.

Quelles que soient les motivations, chacun prend conscience qu'il faut faire quelque chose, mais cela génère de nombreuses questions. Au niveau financier, quel sera le prix des énergies l'année prochaine et dans deux ans ? Au niveau écologique, combien est-ce que je produis de CO₂ ? Comment puis-je le diminuer ?

Au niveau communal, l'enjeu est de taille. D'une part, si l'on veut toucher les citoyens, la commune demeure le niveau de pouvoir le plus proche des gens, et les attentes sont fortes. D'autre part, au niveau du budget de la commune, l'énergie est au centre des préoccupations sur les dossiers en cours car si l'on n'agit pas maintenant, le surcoût énergétique dans notre budget communal dans 10 ans pourrait dépasser les 50 000 euros l'année, voire davantage. Si la commune doit l'engloutir dans ses dépenses énergétiques, cet argent ne sera plus disponible pour la jeunesse, le sport, la culture, le patrimoine, l'enseignement, l'aide sociale...

Rassurez-vous, que ce soit au niveau de la nouvelle école et de la reconstruction de la maison communale, la dimension énergétique a été prise en compte prioritairement, notamment par un renforcement de l'isolation, l'ajout de ventilation permettant de conserver l'énergie dans les bâtiments, la mise en place d'un chauffage unique émettant peu de CO₂ et alimentant tous les bâtiments par un réseau de chaleur (voir rubrique travaux de cette édition).

Concrètement, la commune de Baelen prend une série d'initiatives, avec l'aide de partenaires, pour vous accompagner et vous stimuler au niveau énergétique :

-L'engagement de Roland Fanielle, conseiller en énergie, présent à la commune de Baelen les semaines impaires et à votre disposition pour toute question sur l'énergie (tél. 087.76.01.10 ou par e-mail : energie.baelen@publilink.be)
-Le CPAS fait appel à la guidance énergétique pour aider et conseiller les plus démunis. Au courant de 2009 des réunions et conférences sont programmées à destination de l'ensemble des citoyens.

-Avec Lontzen et Plombières, dans le cadre de la convention de développement durable, l'organisation du projet Action énergie³ (défi énergie). Il s'agit d'un suivi individualisé de familles volontaires durant 6 mois visant à diminuer les consommations en énergie.

-Toujours avec nos 2 communes partenaires, l'organisation des journées « haltes énergie » des 14 et 15 mars prochains, où des particuliers de nos trois communes ouvrent leurs portes pour montrer ce qu'ils ont mis en place pour économiser l'énergie dans leurs habitations.

Le Savez-vous ?

- La consommation énergétique moyenne d'un ménage se répartit de la manière suivante : chauffage 75%, eau chaude 12%, électricité 10% et cuisson 3%.
- Au niveau du poids des factures énergétiques, le chauffage représente 50% et l'électricité 30% !
- Un ménage wallon moyen produit 9 tonnes de CO₂ par an, 6,5 t pour le logement et 2,4 t pour la voiture.
- 1 Kw/h correspond à 0,1m³ de gaz, ou 10 cl de mazout ou 1 ampoule de 100w allumée pendant 10 heures.
- Pour produire l'équivalent en énergie d'1 Kw/h, un être humain devrait travailler durant toute une journée. 1 Kw/h d'électricité n'est pourtant vendu qu'à 22 cts.



1. Action énergie³ ou « le défi énergie » des familles

De janvier à juin 2009, 10 familles baelenoises font le pari de diminuer leurs dépenses énergétiques de 10%. Elles économiseront ainsi 1 tonne de CO₂ par ménage. Ces familles vont adopter, pendant 6 mois, une série d'éco-gestes parmi la centaine suggérée. Exemples : Maintenir une T° max de 19 à 20° le jour (-400kg!), fermer les rideaux, stores... pendant la nuit, limiter la T° de votre chauffage-eau à 50°, conduire de manière souple et sans climatisation...

Pour se déplacer et se chauffer, un ménage belge produit environ 9 tonnes de CO₂ par an. Sans grands efforts, cette action énergie permettra de faire la démonstration qu'une réduction d'1 tonne de CO₂ est possible sans investir et sans rien perdre en confort.

Le gain sera également financier, car 1 tonne/an, cela peut représenter par exemple 250 litres de mazout + 1500 km en voiture, soit 320 Euros.

Cette initiative est partagée par les communes de Lontzen et Plombières, qui se sont associées à Baelen au travers d'une convention de Développement Durable, convaincues qu'elles étaient de la nécessité de se responsabiliser face aux menaces qui pèsent sur la planète.

Premier projet transcommunal mis en œuvre, cette action énergie³ -le « 3 » pour mettre en évidence la force résultant de l'union des 3 communes-, vise à créer une dynamique et un partenariat fort autour du Développement Durable en associant des citoyens prêts à s'engager concrètement.

A l'origine de l'initiative : la Fondation rurale de Wallonie, qui soutiendra tout au long de ce véritable défi les ménages pilotes en partenariat avec les communes (mise à disposi-

tion de divers appareils de mesure ainsi que du conseiller énergie pour des visites domiciliaires) et le Réseau Eco-consommation (soutien scientifique au travers de l'analyse des économies faites). Cette action se déroulera pendant les 6 premiers mois de l'année 2009.

Pratiquement, les participants à l'action énergie³ commenceront par apprendre à connaître leur consommation énergétique par l'analyse de leurs factures, ils choisiront ensuite parmi les éco-gestes suggérés ceux qu'ils vont tenter d'appliquer et suivront alors l'évolution de leurs consommations. Pour les soutenir dans leur démarche, ils pourront bénéficier de conseils personnalisés via une permanence téléphonique ou via un email mis en place dans le cadre de cette action. Ils pourront aussi participer à des réunions organisées afin de leur permettre de partager leurs expériences et de rencontrer des experts.

Nous vous invitons, au travers du Bulletin communal, à suivre ces familles et à vous associer à cette dynamique. L'opération ne vise pas uniquement ces 10 ménages. L'idée, c'est que leur expérience démontre l'accessibilité et la simplicité de ce défi. **Participez à faire de Baelen une commune exemplaire au niveau de sa gestion énergétique !**



« M. Moremans de l'asbl réseau éco énergie accompagnera les ménages et animera les réunions tout au long du défi. »

Contact et renseignements :
Vincent Lavolette
Site www.frw.be,
e-mail : v.lavolette@frw.be
tél. 080.67.84.70

La famille SCHOONBROODT-PIRON, rue Jean XXIII, se lance durant ces 6 prochains mois dans le défi énergie. Nous l'avons interrogée sur ses attentes et motivations



La famille Schoonbroodt-Piron au complet et enthousiaste à l'idée de relever le défi.

Qu'est ce qui vous a motivés, vous et votre famille, à participer à ce défi ?

Nous sommes conscients qu'il existe de petits trucs pour empêcher le gaspillage d'énergie : on en entend parler autour de nous, dans les médias, on entend plusieurs versions. Avec ce projet, on s'est dit que c'était un bon moyen d'avoir les infos pertinentes directement auprès d'experts avec possibilité d'en savoir plus ou de comprendre le pourquoi du comment. Ensuite, puisque économie d'énergie = économie tout court, on s'est dit : on se lance.

Qu'attendez-vous concrètement de cette opération ?

Un diagnostic de la consommation énergétique de notre famille (2 adultes, 2 enfants) et de notre maison, de petits trucs, des déclics à avoir qui nous permettront de réduire les pertes ou dépenses énergivores. Nous en connaissons certains mais d'autres sont peut-être très efficaces ou plus efficaces et moins connus.

Espérez-vous que votre démarche fasse tâche d'huile ? De quelle façon ?

En en parlant autour de nous, en expliquant de manière concrète, ou preuve à l'appui, les résultats obtenus.

Qu'attendez-vous comme implication et suivi de la part de vos élus ?

Un p'tit coup de pouce financier ou matériel (couverture, polar,...), des encouragements, une écoute.

Avez-vous déjà initié certains changements chez vous ?

On y pense et on est conscient de certains endroits énergivores dans notre maison (par ex. notre hall d'entrée). On attend d'en discuter dans le cadre de ce défi afin d'avoir le maximum d'éléments en main. Par exemple, existe-t-il des aides de la Région Wallonne ou autre pour entamer certains travaux d'isolation ?

Quel message souhaitez-vous faire passer à vos concitoyens ?

Que ces petits trucs ou ces déclics sont à la portée de tous et que c'est dommage de s'en priver, avec des conséquences néfastes. Autant démarrer maintenant.

Que pensez-vous du fait que cela fait suite à la convention DD et que l'action concerne des habitants de 3 communes en même temps ?

D'une part, on peut envisager certaines économies d'échelles (par ex. si plusieurs ménages envisagent des travaux communs) et, d'autre part, on peut bénéficier d'un plus grand nombre d'experts, de témoignages. Les résultats et les initiatives toucheront, de plus, une population plus étendue.

2. Les journées « Haltes énergie » des 14 et 15 mars 2009

Si l'action énergie³ ou « défi énergie » porte sur une analyse de ses consommations et une modification de certains comportements, les journées « haltes énergie » consistent à ce que des citoyens ouvrent leurs maisons neuves ou plus anciennes pour montrer des aménagements, investissements réalisés en vue d'économiser l'énergie.

Dans la pratique, on pourra visiter des isolations de toits dans d'anciennes maisons, de l'isolation thermique extérieure avec crépis, des installations avec panneaux solaires couplés à divers types de chauffage, des panneaux photovoltaïques, des ventilations mécaniques avec récupération de chaleur, des systèmes de chauffage par pompe à chaleur, du chauffage au sol, des puits canadiens, des maisons basses énergies, des constructions bioclimatiques...

En partant de la salle la Cantellerie, face à la maison communale de Baelen, qui servira de point d'accueil central pour la commune,

vous pourrez visiter à votre guise. Dans la Cantellerie, le conseiller en énergie, Roland Fanielle répondra à toutes vos questions avant ou après les visites. Sur les deux jours, des conférences seront organisées. Un véhicule de la Région Wallonne appelé « Solwatmobile » sera également présent pour montrer simplement les panneaux solaires et les diverses primes.

Il ne s'agit pas d'un salon du bâtiment avec des professionnels mais d'un échange entre citoyens où l'on pourra voir fonctionner, toucher des installations. Les habitants qui ouvriront leurs portes répondront à toutes les questions et partageront leur expérience : le coût de l'investissement, si on peut le réaliser soi-même, le parcours pour obtenir des primes, le gain d'énergie mesuré depuis l'installation, si c'était à refaire ce que l'on aurait modifié, les difficultés rencontrées, l'ampleur des travaux à réaliser ... Bref, du concret, du pratique, dans un esprit de convivialité.

Les journées « haltes énergie » des 14 et 15 mars 2009 issues du groupe de travail sur le développement durable auront lieu le même week-end dans nos communes partenaires de Lontzen et Plombières.

Le principe de fonctionnement est identique : un point central dans chaque commune où chaque visiteur reçoit une carte pour trouver facilement les habitations à visiter. Bien entendu, les habitants de notre commune sont les bienvenus à Lontzen et Plombières et vice versa.

Avec un objectif d'une dizaine de lieux de visite par commune, les visiteurs auront l'embarras du choix et pourront emmagasiner un maximum d'information en se déplaçant dans un rayon de 15 km maximum.

Notez les 14 et 15 mars 2009 dans vos agendas.

Un « toutes-boîtes » avec les adresses à visiter sera distribué au début du mois de mars.

3. Conclusion et perspectives

Croire que ces discours sur les énergies ne sont que fables et que tout comme après les crises pétrolières des années 70, tout va rentrer dans l'ordre, que les prix vont chuter sur le long terme, serait une erreur grave.

Basons-nous sur des faits : nos consommations énergétiques ne cessent d'augmenter, les énergies fossiles (pétrole, gaz) s'épuisent et ne se renouvellent pas, l'accélération du réchauffement et du dérèglement climatique durant ce dernier siècle est une réalité qui n'est mise en cause par aucun scientifique digne de ce nom. Au niveau collectif ou individuel, si nous n'anticipons pas, nous devons subir.

L'énergie est défi pour notre planète, pour notre société, pour nos enfants mais aussi pour l'équilibre futur du budget de votre ménage !

En guise de conclusion, méditez cette phrase de Nicolas Hulot :

« Si on ne veut pas aller vers une société de privation, il faut imaginer une société de modération »

Francis Bebronne

« Halte énergie » : Faire visiter sa maison ?

Déjà bien fournie, la liste des volontaires qui ouvriront leur maison pour montrer leurs installations liées à l'énergie sera clôturée le 31 janvier. Il n'y a pas de limite de nombre. Vous pouvez encore vous y joindre.

Voici quelques précisions :

- Il n'est pas obligatoire d'ouvrir son habitation pendant 2 jours mais un minimum d'une demi-journée sur le week-end est demandé.
- Seules les installations liées à l'énergie sont à montrer, vous pouvez limiter l'accès à votre habitation à l'une ou l'autre pièce.

Intéressé ? D'autres questions à poser avant de vous engager ?

Vous pouvez prendre contact avec :

Francis Bebronne

tél. 0479.269.541

e-mail : francis.bebronne@acbm.be.

20 gestes simples pour faire des économies d'énergie chez soi !



« Roland Fanielle, à gauche, ici en discussion sur le défi énergie, est à votre disposition pour toute question sur l'énergie »

Même si vous n'êtes pas dans les ménages des 3 communes qui relèvent le défi énergie, vous pouvez participer par des gestes simples à mettre en pratique au quotidien. Roland Fanielle, le conseiller énergie de votre commune, a fait une sélection. A vous d'appliquer l'un ou l'autre geste. Ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières.

- 1) Si les radiateurs sont placés sous les fenêtres, les tentures ne peuvent surtout pas les recouvrir et doivent être le plus près possible des fenêtres. Sinon, la chaleur des radiateurs part derrière les tentures, ce qui est inefficace.
- 2) Je surveille le thermomètre et je réduis la température à 19-20°C : c'est souvent suffisant pour assurer le confort de l'habitation. 1°C en trop et la facture augmente de 7 à 8 % !
- 3) La nuit ou la journée quand la maison est vide, une température de 16-17°C suffit amplement.
- 4) Quand je me savonne, je coupe le robinet d'eau chaude de la douche. Il est plus économique de ne l'ouvrir que lorsque c'est nécessaire.
- 5) Je veille au parfait état des joints des robinets : un robinet d'eau chaude qui fuit constitue une source importante de gaspillage d'énergie. Une fuite qui laisse couler une goutte d'eau chaude par seconde pendant 1 mois, c'est 800 litres d'eau chauffée pour rien !
- 6) Je ne fais ma lessive que quand je peux remplir complètement la machine.
- 7) J'évite de surcharger le sèche-linge. Trop de linge va réduire l'efficacité de séchage et augmenter la consommation d'énergie.
- 8) Il faut éviter de placer le réfrigérateur à proximité d'un appareil chauffant (cuisinière, four, lave-vaisselle) ou encore dans un endroit ensoleillé : il devra consommer plus pour maintenir une température intérieure suffisamment basse.
- 9) Une température interne de 4 à 5°C est idéale pour la conservation de la plupart des aliments.
- 10) Un surgélateur doit être situé dans un endroit le moins chauffé possible voire non chauffé.
- 11) Je dégivre régulièrement mon surgélateur : une couche de givre de 2 mm d'épaisseur seulement entraîne déjà une surconsommation d'environ 10 % !
- 12) Lorsque je cuisine, je n'oublie pas le couvercle sur les casseroles. Sans couvercle, il faut 3 fois plus de temps et d'énergie pour amener l'eau à ébullition !
- 13) Je choisis des casseroles de diamètre adapté à la zone de cuisson. Elles doivent être à fond parfaitement plat sinon la perte d'énergie peut atteindre 50 %.
- 14) Le four à micro-ondes permet de réaliser une économie de 75% par rapport aux fours traditionnels. Un micro-ondes utilisé au maximum de ses possibilités peut couvrir 3/4 des besoins culinaires quotidiens d'une famille de quatre personnes.
- 15) Il n'est pas toujours nécessaire de laver à très haute température ! Grâce aux produits de nettoyage actuels, 40°C environ suffisent dans la plupart des cas.
- 16) J'attends que la machine soit complètement chargée pour la faire tourner. Mais je ne la surcharge pas et je ne superpose pas de pièces qui risquent alors d'être mal lavées et d'exiger un second passage.
- 17) J'éteins la lumière chaque fois que je quitte une pièce et dans celles qui restent inoccupées. Les enfants sont particulièrement inattentifs à ce gaspillage et il n'est pas inutile de le leur rappeler ! Je ne lésine toutefois pas sur la sécurité : je veille à un éclairage suffisant dans les lieux de passage comme les escaliers.
- 18) En ce qui concerne les éclairages extérieurs, je veille à les lier à un détecteur de mouvement, une horloge, voire une sonde crépusculaire.
- 19) Téléviseurs, magnétoscopes, décodeurs, chaînes hi-fi -et même certains fours à micro-ondes- branchés en mode « veille » (ou « stand by ») consomment de l'énergie. Quand ils ne sont pas utilisés, c'est-à-dire souvent plus de 20 heures par jour, je les éteins complètement en actionnant le bouton d'allumage (« on/off ») situé sur l'appareil.
- 20) Un ordinateur fonctionne rarement seul : il est relié à plusieurs périphériques (imprimante, scanner, haut-parleurs) qui doivent aussi être éteints quand ils ne servent pas.

Si vous cherchez du travail :

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence, 6, pendant les heures d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30,

vendredi : pendant la permanence de la Maison de l'emploi de 9 à 12 h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées

(profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

www.faofat.be

Vous avez eu un accident du travail.

Votre conjoint, un parent ou un ami se trouve dans cette situation. Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide. Une assistante sociale du Fonds des accidents du travail est à votre disposition.

Verviers : place du Marché, 1
tél. 087.32.52.93

Le mardi de 9h30 à 12h (en juillet et août : une permanence par mois)

Notre objectif : vous faire connaître la législation sur les accidents du travail dans le secteur privé (loi du 10.04.1971) et vous aider à obtenir la réparation à laquelle vous avez droit.

Le parc d'activités économiques

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Baelen - Eupen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11,
4000 LIEGE

Tél. : 04.230.11.11 - Fax : 04.230.11.20

www.spi.be



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h fermé
Mercredi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h00
Jeudi	8h30 - 12h fermé
Vendredi	8h30 - 12h fermé

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6

Place des Combattants 21

B-4840 Welkenraedt

Tél. 087.69.32.00

Fax : 087.69.32.09

Le comite de St Nicolas de Baelen tient à remercier tous ceux qui ont contribué à faire de la venue de St Nicolas à Baelen une fête pour les 220 enfants présents au Foyer Culturel et Sportif, le dimanche 7 décembre.

Nous voulons également mettre à l'honneur le groupe de théâtre Scène Ouverte qui, pour la seconde année consécutive, à cette occasion, a monté et mis en scène un conte pour les enfants.

Pour le comité : Stéphanie, Carine, Chantal, Pascali et Francis.



L'isolation

La réduction de la consommation de l'énergie est dans toutes les conversations : le mazout est hors de prix, l'essence ne cesse d'augmenter sans parler de l'électricité qui suit également le cours du pétrole. Dans le même temps, on ne parle plus que d'éner-

gie renouvelable ou alternative : panneaux solaires, éoliennes, photovoltaïques, etc. Toutes ces nouvelles technologies sont très intéressantes et bien au point, elles permettent de réduire sa consommation de mazout, de gaz ou d'électricité. Cependant,

malgré les primes disponibles, certaines de ces installations restent inaccessibles pour beaucoup d'entre nous, comme les panneaux photovoltaïques. Alors, concrètement, quels sont les investissements les plus intéressants ?

Voici un petit schéma qui en dit long sur les déperditions d'énergie d'une habitation et donc les consommations :



Les déperditions de chaleur, c.à.d. les pertes de chaleur de l'habitation par les parois, les cheminées, la toiture, sont montrées sur ce graphique en pourcentage. Comme on peut le voir, c'est la toiture qui représente la plus grande source de perte de chaleur puisque celle-ci, si elle n'est pas ou mal isolée, peut représenter une perte de 30% des pertes totales d'énergie. Les postes qui suivent, ventilation, murs, sols, sont souvent moins évidents à mettre en place et plus coûteux. Donc, avant de vous attaquer à ces derniers, il vaut mieux remplacer votre simple vitrage par du double ou isoler votre toiture.

Comme cela a été dit dans le précédent bulletin communal, un audit de l'habitation vous aidera à déterminer quels sont précisément les investissements les plus rentables.

Mais c'est souvent sur l'isolation que l'on diminue le plus sa consommation. De plus, la Région Wallonne a décidé de

nouvelles primes « 2008 et 2009 » pour cette isolation. Voici un petit résumé des primes énergies à l'isolation :

PRIMES ISOLATION

N° PRIME	NATURE DES TRAVAUX	AFFECTATION	TRAVAUX	MONTANTS DES PRIMES	MONTANTS 2008-2009 Plafonds	
					Par bâtiment	Par demandeur
1	Isolation du toit	Tous types de bâtiments	Rénovation	• 4 €/m² (demandeur si R > 3 m² K/W) • 8 €/m² (entrepreneur si R > 3 m² K/W)	10.000 €	
2	Isolation des murs	Tous types de bâtiments	Rénovation	25 €/m²	10.000 €	
3	Isolation des planchers	Tous types de bâtiments	Rénovation	25 €/m²	10.000 €	
4	Remplacement de simple vitrage par du double vitrage haut rendement	Tous types de bâtiments	Rénovation	40 €/m²	10.000 €	
5	Isolation d'une maison unifamiliale	Logement	Nouvelle construction	K45 = 1.500 € + 100 € diminution du niveau K jusqu'au plafond 2.500 €	2.500 €	
6	Maison passive	Logement	Nouvelle construction	Forfait 6.500 €	6.500 €	
7	Installation d'un système de ventilation avec récupération de chaleur	Logement	Nouvelle construction & Rénovation	1.500 €/système installé/habitation équipée dans l'immeuble	75 % investissement/plafond 1.500 € par unité d'habitation	

Pour plus d'information, contactez notre conseiller énergie au 087/76.01.10 ou par mail energie.baelen@publilink.be ou visitez le site de la Région Wallonne www.energie.wallonie.be ou encore en téléphonnant au guichet de l'énergie dont les plus proches pour Baelen sont :

Liège

Tél. 04.223.45.58

Fax : 04.222.31.19

Rue des Croisiers, 19
4000 LIEGE

Courriel : guichet.liege@mrw.wallonie.be
Ouverture : du mardi au vendredi, entre 9h et 12h ou sur rendez-vous.

Eupen

Tél. 087.55.22.44

Fax : 087.55.22.44

Hostert 31A
4700 EUPEN

Courriel : guichet.eupen@mrw.wallonie.be
Ouverture : du mardi au vendredi, entre 9h et 12h ou sur rendez-vous.

Travaux :

2009 sera une année de chantiers.

En 2008, les énergies ont été concentrées pour boucler la partie administrative des nombreux dossiers en cours : demande de subsides, élaboration de cahiers des charges, désignation d'auteurs de projets, analyse et modification des propositions, adjudication, approbation par les pouvoirs de tutelle,... Ce n'est qu'après ces étapes indispensables mais peu visibles par la population que les grands chantiers vont pouvoir commencer.

Maison communale et nouvelle école

Début février verra le démarrage des travaux de la maison communale. Les travaux devraient durer une année. C'est l'entreprise générale Tragécobat qui a remporté l'adjudication.

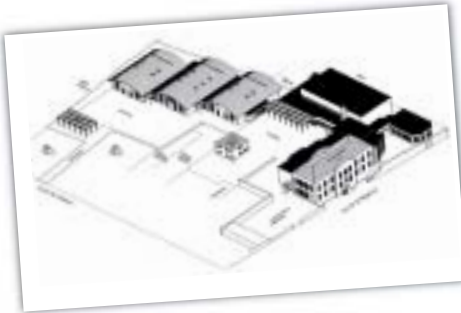


Simultanément, car les travaux doivent impérativement débuter pour début février 2009, la construction des bâtiments de la nouvelle école commencera à l'arrière du Foyer Culturel et Sportif. Afin de ne pas trop perturber le rythme scolaire, l'accès au chantier se fera par la route de Dolhain à proximité de la pharmacie. Le chantier sera divisé en trois phases. La première consistera à réaliser le gros œuvre des nouveaux bâtiments et sera suivie immédiatement de la seconde phase « aménagement et équipements ». Ce n'est qu'au terme de cette étape que les enfants pourront emménager dans les nouveaux locaux. La troisième et dernière phase consistera en la rénovation de l'école actuelle (cloison, châssis...).

Système de chauffage unique

Plutôt que d'installer une chaudière dans chacun des bâtiments (nouvelle école, ancienne école, maison communale et Foyer culturel), la décision a été prise d'installer un réseau de chaleur : une centrale unique pour les bâtiments qui sont reliés entre eux par des canalisations d'eau chaude chargées de fournir la chaleur demandée.

Après une étude de faisabilité technique et économique décidée par le conseil communal, le choix s'est porté sur une chaudière à pellets qui sera installée dans la chaufferie du Foyer Culturel. Le choix des pellets, granulés de bois, permettra d'économiser environ 10 000 euros par an en combustibles par rapport au gaz naturel. Si l'investissement de départ est plus élevé qu'une chaudière gaz hors subsides, la différence est rapidement couverte par les économies réalisées sur les combustibles. Le choix « pellets » par rapport au gaz générera une diminution des rejets de CO2 dans l'atmosphère de 138 tonnes par an. Ce choix affirme la volonté de notre commune de s'inscrire dans une démarche de développement durable.



« L'implantation de la nouvelle école à l'arrière du Foyer Culturel. Sur cette photo, l'ensemble des bâtiments concernés par le réseau de chaleur unique. »

Un nouveau hall pour le service travaux

L'actuelle installation du hall de voirie, chemin Ocre, dont la commune est locataire, ne correspondait plus aux attentes et arrivait en fin de bail. Dès lors, un terrain a été acquis à Mazarinen au courant de 2008 dans le chemin jouxtant l'ancien « club canin ». En retrait de la route, la construction d'un hall y est programmée pour 2009. Son intégration dans le site sera assurée, car le bâtiment

d'une hauteur limitée aura l'apparence d'une étable agricole avec un bardage en bois.

Projet « Pic Verts »

Ce projet sera concrétisé dans les prochains mois par le prolongement du chemin des échaliers à destination des promeneurs randonneurs venant du Blanc Baudet pour se diriger par Membach vers Eupen qui poursuit le projet. A Membach, l'objectif sera de remettre des échaliers au goût du jour avec des vues méconnues et magnifiques sur les paysages environnants.

A Baelen, on prévoit des aménagements de prairies situées derrière le parc communal. La balade partira de Médael, en direction du parc communal. Le sentier est destiné aux piétons et cyclistes.

« Picverts à Baelen : Le chemin empruntera aussi la zone humide le long du ruisseau »



Trottoirs à Membach

Dans le cadre du plan Mercure subsidié par la Région Wallonne, la construction de trottoirs ainsi que d'autres aménagements (parking, largeur de route adaptée,...) sont programmés pour cette nouvelle année sur un tronçon débutant de l'ancienne maison communale jusqu'à la fin du sommet de la rue Boveroth.

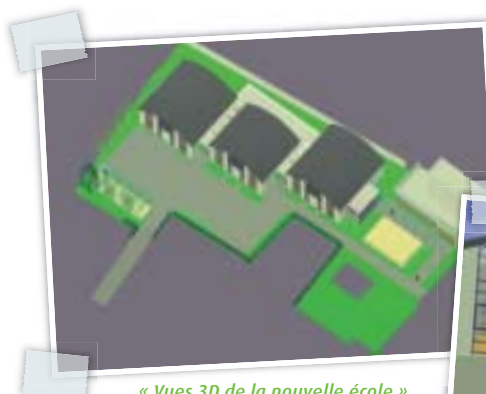
Et aussi...

Des aménagements sont prévus en vue du déplacement du tir St Paul et du chapiteau dans la prairie derrière le parc communal, afin de concrétiser le retour de la kermesse au parc communal en juin 2009.

Dans le chemin de Hoevel situé en zone de captage, les égouts seront placés dès l'arrivée du printemps. On programme aussi la réfection de la route et l'ajout d'un filet d'eau empêchant les eaux de ruisseler sur le terrain B du club de football. Une amorce d'égout sera installée pour récolter dans le futur les eaux usées du lotissement de Ma Campagne.

Bref, 2009 sera une année riche en travaux!

Robert Janclaes
échevin des travaux



« Vues 3D de la nouvelle école »



Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Petits déchets, gros dégâts...

Parmi les déchets que nous produisons, certains nous paraissent anodins, c'est le cas des piles.

Petit topo

Rien qu'en Belgique, nous consommons chaque année plus de 100 millions de piles, ce qui représente 3.750 tonnes, aussi bien des piles jetables que des rechargeables.

« Et vous, combien utilisez-vous de piles par an ? »

Les piles au sens large posent trois problèmes principaux au niveau des l'environnement :

- leur fabrication consomme beaucoup d'énergie (40 à 140 fois plus qu'elles n'en rendront lors de leur utilisation).
- elles sont fabriquées à partir de matières premières non renouvelables et parfois rares.
- leur élimination pose des problèmes de pollution étant donné leur composition. En effet, parmi les nombreux constituants d'une pile on trouve des métaux lourds qui ont la particularité d'être cancérogènes et mutagènes (cadmium, mercure, plomb).

De plus, tous ces métaux lourds sont très persistants. Ainsi le mercure d'une seule pile bouton peut contaminer 400 litres d'eau ou 1 m³ de terre pendant 50 ans.



À l'heure actuelle, la collecte et l'élimination des piles est organisée par l'ASBL BEBAT. Celle-ci a recolté en 2007 un peu plus de 2.500 tonnes de piles usagées, à comparer aux 3.750 tonnes vendues chaque année.

« Des présentoirs pour récolter les piles usagées comme celui-ci sont mis à disposition notamment dans les écoles et les commerces. »

Attention, les piles sont considérées comme des déchets dangereux, ne les éliminez que par la filière officielle.



L'article sur les piles a été rédigé par Michel BAGUETTE de Runschen, membre du groupe Action déchets



Appel aux citoyens :

« Et vous, que faites-vous pour minimiser vos déchets ? »

Faites-nous part de vos astuces et conseils pratiques via e-mail à Anne Klein, a.klein@frw.be ou par fax : 080.68.20.74

Les alternatives

1. Bien choisir

Si le but n'est pas d'éliminer totalement les piles de la circulation, elles sont suffisamment problématiques pour qu'on les utilise de manière parcimonieuse et efficace.

Il existe heureusement de nombreuses possibilités de se passer de ces petits cylindres remplis de produits chimiques.

Une balance de cuisine, précise et fiable peut être mécanique, idem pour un pèse personnes, un thermomètre ne doit pas être électronique pour être précis, choisissons des machines à calculer solaires dont les piles ne devront pas être changées.

Avons-nous vraiment besoin de baskets lumineuses, ou de cartes de vœux qui font de la musique ?

Saint Nicolas peut aussi éviter les jouets électriques si l'enfant sage lui en laisse le choix.

La première étape est donc de bien penser le pour et le contre avant de faire un achat; ce qui nous paraît indispensable dans un supermarché se révèle souvent bien futile dès le lendemain.

2. Les piles rechargeables

S'il n'est pas possible de s'en passer, les piles rechargeables sont une alternative très intéressante. En effet, la plupart des piles couramment utilisées ont leur équivalent rechargeable.

Rem. : évitez les anciennes batteries de type NiCd (nickel cadmium) au profit des NiMH (Nickel métal hydrure) beaucoup plus performantes et moins toxiques. Les NiMH peuvent être rechargées même si elles ne sont pas complètement déchargées sans subir « l'effet mémoire » caractéristique des NiCd.

Effet mémoire : Lorsque la charge de la pile rechargeable faiblit, la production de courant électrique est insuffisante pour le fonctionnement des appareils. Il faut alors recharger la pile en la plaçant dans un chargeur. A ce moment-là, si la pile n'est pas complètement vide, la charge est incomplète et fixe une nouvelle capacité maximale inférieure. C'est ce qu'on appelle l'effet mémoire.

Les piles peuvent se recharger 500 à 1000 fois et leur prix est maintenant tout à fait abordable. Comptez 20 à 25 euros pour 4 piles AA rechargeables, contre 6 à 8 euros pour les non rechargeables. Ajoutez 20 euros pour un chargeur universel acceptant tous les types de piles.

Démonstration :

Prenons un jouet fonctionnant avec 2 piles AA. Avec des jetables, ça donne ½ journée de fonctionnement en continu. Avec rechargeables, ça donne 4 ans de fonctionnement en continu (en les rechargeant, cqfd). Avec des jetables, une année de fonctionnement coûterait environ 150 euros. Avec des rechargeables, une année de fonctionnement coûterait environ 1 euro. L'achat du chargeur et des piles (non intégrés dans le calcul ci-dessous) est largement amorti sur 1 an.

Sachez que la puissance des batteries (exprimée en milli Ampères heure : mAh) influence grandement leurs performances. Pour être pleinement satisfait, il est conseillé, pour les batteries AA (les plus utilisées) de ne pas passer sous les 2.300 mAh.

«L'achat d'un chargeur de piles et de piles rechargeables peut être rapidement amorti si l'on utilise des appareils qui sont gros consommateurs de piles ! »



3. Bon à savoir

Il existe également des testeurs de piles (10 Euros) qui permettent de savoir si une pile est encore bonne ou pas. Cela évite de jeter prématurément des piles encore bonnes !

Pour les plus entreprenants, il est également possible de trouver des chargeurs solaires (20 euros, sur Internet) dont le couvercle est recouvert de cellules photovoltaïques. Celui-ci vous permettra donc de charger vos piles gratuitement et on ne peut plus écologiquement.

« Pour parer au déchargement des piles dans les lampes de poche (utilisées peu souvent), je viens de trouver une lampe équipée de cellules photovoltaïques (comme une machine à calculer) à droite sur la photo. A gauche, une lampe qui se recharge à la main en tournant à la manivelle (autonomie 20 min.). Le prix de ces deux lampes tourne entre 15 et 20 euros. »



Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

Bibliothèque

BAELEN : La Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police.

Tél. 087.76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087.74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi de 11h30 à 15h30

Mercredi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 13h30 à 15h30

Samedi de 09h30 à 13h30,

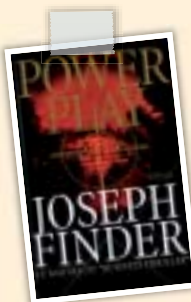
MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 13h30



Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

10 centimes pour les bandes dessinées

20 centimes pour les livres adultes

Ses collections comptent **12.200 livres**. Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le

système du prêt inter-bibliothèques.

La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages - Budget & Droits - Ça m'intéresse - Equilibre - Gael maison - Grande -Long life- Ma Santé - Mon Animal - Philosophie - Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D - Test Achats - Top Santé - Voyages voyages.

et pour les enfants

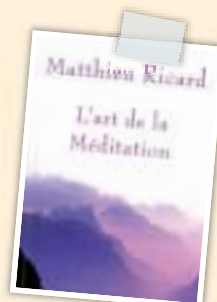
- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Bandes dessinées

-Cédric
-Le Chat
-Chinaman
-Djinn (8 tomes)
-Empire USA (6 tomes)
-Lady S
-Largo Winch
-Le Scorpion
-Tigresse blanche
-Tuniques bleues

Jeux

Dora l'exploratrice : les couleurs
Dora l'exploratrice : les lettres



Trivial poursuit

Quiz

Taboo

Jeu des Petits chevaux

Le prêt des jeux est de 1€ pour un mois.

Adultes

-L'Art de la méditation de M. RICARD
-Le Bal de D. STEEL
-Céline de M. de PALET
-Chaos sur Bruges de P. ASPE
-Confessions d'une religieuse de S. EMMANUELLE
-Enquête sur Jésus de C. AUGIAS
-Le Jardin de Louise de A. MALROUX
-Power Play de J. FINDER
-La Revanche de J. GRISHAM
-Syngué sabour : Pierre de patience de A. RAHIMI (Prix Goncourt 2008)
-TDA/H à l'école de P. DE COSTER
-Ulysse from Bagdad de E.E. SCHMITT

Jeunesse

-Les Chevaliers d'Emeraude n°6
-Les Chevaliers du Zodiaque (20 tomes)
-Ellana la prophétie de P. BOTTERO
-Foot 2 Rue n°19
-Max et Lili sont fans des marques
-Missions secrètes (Les Filles de Grand Galop)
-Naruto n°39
-Nouchka n°3
-Révélation de S. MEYER
-Tara Duncan
-Winx club n°24

Saviez-vous que... la suite

Sur notre commune, d'anciennes bâtisses constituent la richesse de notre patrimoine. Elles renferment une partie de notre histoire locale.

Rue Longue

Au n° 22 nous découvrons une belle bâtisse rurale de style Louis XVI construite par Monsieur Hody-Corman qui fit accrocher en haut de la façade, deux ancres reprenant les initiales H.C. Les encadrements des baies sont en marbre de Baelen.



Les baies se répartissent en quatre travées. La toiture à la Mansard offre un haut brisis couvert d'ardoises. Selon la tradition familiale, le bâtisseur de cette ferme a été emmené par les cosaques à Bolland, peu après la bataille de Waterloo.

Toujours rue Longue, surélevée et en retrait de la route, nous découvrons une très belle maison en calcaire du XVIII^e siècle. Façade en moellons calcaires. Baies à meneaux. Appuis et linteaux prolongés en bandeaux continus. Petit perron en marbre de Baelen.



Sur le Thier

Ancienne Maison communale (1848-1874). Ce bâtiment a ensuite abrité des classes de l'école communale, le patro et différents locaux à l'étage.



« L'actuel local du patro St Paul »

Garnstock

En 1909, la congrégation des Pères Adorateurs du Saint Sacrement, venant d'Allemagne, trouve asile dans la dernière maison construite à droite de la route Baelen-Eupen.



« 1909, le premier couvent du Garnstock »

Ils achètent ce bâtiment à A.Heuschen de Welkenraedt. Ce sera le premier couvent du Garnstock.

Vers 1913, Bernard Dohm d'Overoth leur cède gratuitement quelques hectares situés de l'autre côté de la route et A.Massenaux, entrepreneur à Baelen, est chargé de la construction de la vaste chapelle et des bâtiments conventuels imposants qui abriteront notamment les professeurs chargés d'instruire les futurs missionnaires envoyés au Brésil. Vers 1922, des Pères Franciscains allemands achètent les bâtiments et y fondent un séminaire. Agrandissement en 1934.

Pendant la guerre, Baelen est rattaché illégalement au Reich hitlérien, les nazis occupent les bâtiments et les transforment en hôpital. A la libération, les Américains y établissent une prison pour les inciviques.

En 1975, les Franciscains quittent définitivement le Garnstock qui est repris par le Collège patronné (aujourd'hui : Pater Damian Institut).

En 1978, le Conseil Communal d'Eupen propose à la Commune de Baelen d'échanger la surface du couvent et les terrains annexes (4 ha), situés sur la commune de Baelen, contre une surface équivalente de prairies à l'arrière de la câblerie d'Eupen ! Des pétitions circulent, le LAC de Baelen et la revue « Réalités du Plateau » s'insurgent et le projet, heureusement, avorte.



« Limite de territoire entre Eupen et Baelen, il marquait également la limite de frontière avec la Prusse »

Ces bâtiments ont été rénovés, ils ont permis aux scouts et aux guides d'Eupen d'y trouver de vastes locaux et aujourd'hui ils abritent des logements sociaux et un centre de jour pour personnes handicapées. Vraiment une heureuse issue !

(Garnstock signifierait : bâton servant à enrouler la laine !)

**André Hauglustaine,
Camille Meessen**

Date	Détails	Lieu	Horaire	Prix	Organisateur + infos
23-jan-09	Amicale annuelle de l'ACRF	Réfectoire de l'école de Baelen	19h30		ACRF
23-jan-09	Soirée Mérite sportif, culturel et associatif	Salle La Cantellerie	20h		André Pirnay, Échevin des Sports et de la Culture
23,24, 25 janv. 09	Campagne Action Damien				
31-jan-09	Cave à bières du JBM VBC Baelen	Foyer culturel	dès 19h30		Club de volley - Equipe P1 Messieurs Dames
08-fév-09	Balade : Ternel-Getzbach-Hell	Rd.v.:Baelen devant la maison communale	13h30		087.76.33.89 Flas 087.56.91.58 Pirard 0473.98.44.98 Schoonbroodt
08-mars-09	Repas Solidarité Villages 2009	Réfectoire de l'école de Baelen	dès 12h	Menu à 10€ ou 6€ pour enf. -12 ans	Inscription nécessaire : voir annonce
14 et 15 mars 09	Journées «Haltes énergie»				voir rubrique « dossier »

REPAS SOLIDARITÉ VILLAGES 2009

LE DIMANCHE 8 MARS 2009

AU RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE DE BAELEN À PARTIR DE 12 HEURES

Menu :

Apéritif

Rôti de porc champignons ou

boulettes Frites

Salade ou compote

Dessert

10 € ou 6 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Inscription nécessaire avant le 3 mars auprès de :

■ Bernadette et Jean FRANK, Plein Vent 9 Baelen
tél : 087/76.34.26

■ Jean-Marie BECKERS, rue du Pensionnat 3, Membach
tél : 087/ 74.31.18 ou 0475/49.95.94

■ Myriam et Jean-Pierre FRANCOIS, Ma Campagne 4 Baelen tél : 087/76.35.12
Ou par e-mail : jpfraancois@hotmail.com ou solidarite.villages@hotmail.com

Vous pouvez également verser votre participation au compte :

144-0578885-69 de *Solidarité Villages Baelen-Membach*.

Cette année,
le groupe Solidarité Villages Baelen-Membach continuera à soutenir le même projet au Burundi que l'année dernière. Le projet consiste à aider une école et son internat qui accueillent les enfants Batwa.

Merci pour votre soutien

A.C.R.F BAELEN INVITATION

Chères Amies,

Si vous avez envie de passer une soirée agréable, venez vous joindre à nous pour notre **Amicale Annuelle** qui aura lieu **le vendredi 23 janvier 2009 à 19 H30 au réfectoire de l'Ecole**.

Nous partagerons un repas simple dans l'amitié et la bonne humeur et poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants.

Nous espérons vous voir nombreuses à cette soirée.

L'équipe de l'A.C.R.F de Baelen

J.B.M. V.B.C. BAELEN

Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de janvier/février 2009.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel, rue de la Régence 2) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous.

Rencontre réserve 1h15 avant l'heure indiquée

SAMEDI 10.01.2009 : P2 Dames B – Spa à 20h15
 VENDREDI 16.01.2009 : P2 Dames A – Athénée Welkenraedt à 21h15
 SAMEDI 17.01.2009 : P3 Dames – Franchimont-Theux à 17h00
 P1 Messieurs – St Vith à 20h30
 VENDREDI 23.01.2009 : P2 Dames B – Stavelot à 21h15
 VENDREDI 30.01.2009 : P1 Messieurs – Mortroux à 21h15
 SAMEDI 31.01.2009 : P3 Dames – Athénée Welkenraedt à 15h30
 P2 Dames A – P2 Dames B à 20h00
 Cave à Bières à l'occasion du Derby !!!
 VENDREDI 06.02.2009 : P2 Dames A – Athénée Welkenraedt à 21h15
 DIMANCHE 08.02.2009 : P2 Dames B – Verviers à 14h30
 VENDREDI 13.02.2009 : P1 Messieurs – Wanze à 21h15
 DIMANCHE 15.02.2009 : P3 Dames – Spa à 11h00
 VENDREDI 27.02.2009 : P1 Messieurs – Spa à 21h15
 SAMEDI 28.02.2009 : P2 Dames A – Verviers à 20h30

CAVE A BIERES DU JBM VBC BAELEN

SAMEDI 31 JANVIER 2009 A PARTIR DE 19H30

Organisé par l'équipe P1 Messieurs Dames

Entrée gratuite – Prix démocratiques

Rencontre du jour :

20H00 Derby entre les P2 Dames de Baelen



BALADE

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées :

18 janvier : Bilstain-Nez de Napoléon

08 février : Ternel-Getzbach-Hell

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 hrs ou 8 kms

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert 0473.98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087.76.33.89

Pirard Jos : 087/569157-087.56.91.58

Avis aux personnes et organisateurs de BALS en lieux clos, ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES

EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR

(bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative

– Documents en ligne – Chargement de documents :

« Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



Amis supporters du Standard de Liège!

Venez suivre les matches de votre équipe préférée au Bailus !

Championnat, UEFA, vous ne raterez rien du parcours des Rouches !

Boissons à 1,20 € et 2,40 €.

Le Team Bailus

POUR SES 40 ANS LE PATRO DE BAELEN-MEMBACH A BESOIN DE VOUS !!!

Vous avez fait partie du patro ou en faites encore partie alors envoyez nous vos témoignages :
 « Pour moi le patro c'est... »

Vous pouvez envoyer votre témoignage soit par mail à l'adresse

valerie.nicolaes@gmail.com,

par courrier chez Sissi Koch

rue du Thier 28A 4837 Baelen

ou encore par téléphone au

0499.13.38.51 (Valou).

D'avance **MERCI !!!**

  **AD DELHAIZE
DOLHAIN**
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
AVENUE REINE ASTRID

 **KERIS** Garage et carrosserie
Bilstain
087/762621
www.keris.mitsubishi.be

**TOUS TYPES DE
TERRASSEMENTS**
J. HAVET 
Levée de Limbourg, 6 • 4837 BAELEN
087/88 24 59 • Fax: 087/76 47 00

 MENUISERIE-CHARPENTERIE SPRL
**Schillings
Pierre** BAELEN
Meuschemen 1A - 4837 BAELEN - Tel. 087/ 88 36 56
*Nous présentons nos Meilleurs Vœux
à nos connaissances et clients*

 Ce bulletin est réalisé par la
sprl REGIFO Edition
rue St-Roch, 59 à Fosses-la-Ville
Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration
à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous
au **071/ 74 01 37** ou faxez au **071/ 71 15 76**
regifo@skynet.be
Votre conseiller en communication
Monsieur Roland Crosset : tél 087/26 78 86 (le soir)

CABINET DE LOGOPEDIE
Rééducation des troubles du langage oral et écrit
pour enfants et adultes
France BARTHOLEMY
Steinroth 7,
4700 EUPEN
Sur rendez-vous: 0499/10.60.68


Expérience
QUALITÉ
Sérieux
A VOTRE SERVICE

 Une touche
d'originalité,
la venue
chez vous
de notre
pizzeria
ambulante
0494/42 44 11
retrouvez-moi
TOUS LES MERCREDIS : BAELEN VILLAGE
Parking de la plaine de jeux
OU
Organisation de vos buffets
et banquets traditionnels,
élaborés au gré de vos envies
Pierre SCHAUSS A VOTRE SERVICE
Rue Albert de t'Serclaes, 61 - 4821 Andrimont
0494/42 44 11

Découvrez la différence! Exigence - Prix - Qualité



CUISINES
SCHMIDT
CENTRE CONSEIL

**Achetez en
toute confiance**

Grand choix en placards, tables,
chaises et appareils électroménager.



Cuisines
**hans
kuckart**

Route de Herbesthal 277 • 4700 EUPEN • Tél. 087/89 03 37
www.cuisines-kuckart.be • E-mail: hans.kuckart@skynet.be
DIMANCHE OUVERT DE 13 À 18 HEURES • Fermez le mercredi
Tous les jours ouvert de 13 à 18 heures.

**Josse
Ahn**

ASSURANCES & PLACEMENTS
CRÉDITS

Josse Ahn sprl

Route d'Eupen, 1
B - 4837 Baelen

Tél 087 76 21 66

Fax 087 76 50 00

GSM 0475 68 64 87

CBFA 19097

André Frank
Inhaber

Aachener Str. 62
B-4700 Eupen

Tel. +32 (0)87 / 35 33 30
Fax +32 (0)87 / 33 30 38
GSM +32 (0)476 / 05 06 87

E-Mail: andre.frank@triplesdrinks.be
www.triplesdrinks.be
N°09. 85. 489267177

NOUVEAU
TITRES SERVICES
BAELEN

X-press
Clean Services

X-Press Clean Services vous aide dans vos tâches ménagères :
repassage dans nos ateliers; prises et reprises à domicile de
votre linge gratuitement sur un simple coup de fil :

087/461156 ou 0497/458144

Aussi, petits travaux de coutures; repas à domicile, courses
ménagères ainsi que nettoyage de votre domicile.

Le prix :

Un titre-service par heure prestée = 7,00€
à l'achat soit 4,90€ après déduction fiscale.



GRATUIT
Prise et remise à domicile
de votre linge
dans un rayon de 15 km

X-press
Clean Services

Notre atelier se trouve route d'Eupen au numéro 3 à Baelen (4837)
et sera ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 ainsi que le
samedi matin de 8h30 à 12h00.